

Émetteur

Adressé à

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Maison Des Lycées du Lycée Thomas Corneille

Av. André Maurois
76360 BARENTIN

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
3120X15 - ROYALCAO AROME CACAO X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	63,00	2	126,00
3192X15 - CAFE NUAGE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	63,00	1	63,00
3193X15 - CAFE NUAGE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	63,00	1	63,00
3151X15 - THE A LA MENTHE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	61,20	1	61,20
3130X15 - CAPPUCCINO CARAMEL X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	66,60	1	66,60
3132X15 - CAPPUCCINO VANILLE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	66,60	1	66,60

Conditions de règlement: A réception

Total HT 446.40

Règlement TTC par chèque à l'ordre de SAS AUDIS SN envoyé à

3 rue jean rédélé

Total TVA 5.5%

24.56

Total TTC

470.96

Payé

470 96

Reste à payer

178,50

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
29/01/2024	470,96	Chèque	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.